

Les négociations d'élargissement et le Canada

Les honorables députés savent que la Grande-Bretagne a indiqué qu'elle était prête, en principe, à accepter le tarif extérieur commun et la politique agricole commune de la C.E.E. En ce qui a trait aux intérêts des pays tiers, les seules questions que la Grande-Bretagne a spécifiquement soulevées au cours des négociations ont trait à l'accès du beurre et de la viande de mouton de la Nouvelle-Zélande, au sucre du Commonwealth et aux relations des pays en voie de développement du Commonwealth avec la Communauté élargie.

Certains arrangements spéciaux que la Grande-Bretagne souhaite obtenir dans son propre intérêt pourraient faciliter l'exportation de quelques-uns de nos produits. J'ai déjà dit à la Chambre que la Grande-Bretagne a demandé de tels arrangements pour douze produits industriels dont neuf présentent un intérêt pour le Canada. Ce sont: l'aluminium, le plomb, le zinc, le papier journal, la pâte à papier, le contre-plaqué, le phosphore, le ferro-silicium et le carbure de silicium. Ils représentent ensemble plus du cinquième de nos ventes sur le marché britannique.

Il y aurait aussi, en cas d'élargissement de la C.E.E., une période de transition au cours de laquelle les exportateurs canadiens pourraient s'adapter à la nouvelle situation ainsi créée. Les Britanniques ont proposé que l'application du tarif commun sur les produits industriels soit étalée sur une période de trois ans; pour les produits agricoles, cette période serait de six ans.

Suite à nos entretiens, je puis dire que la Grande-Bretagne et la C.E.E. sont disposées à maintenir avec nous un échange constant de vues et d'informations pendant toute la durée des négociations. Elles sont également prêtes à examiner tous les domaines où nos intérêts pourraient coïncider. Nous espérons seulement que nos partenaires européens ne seront pas absorbés dans les détails de leurs propres négociations d'élargissement au point de rendre cet examen improductif.

Cependant, je vous induirais en erreur si je prétendais qu'un accommodement global des intérêts canadiens soit possible à court terme. Exception faite des ajustements justifiés par l'intérêt commun, nous devons assumer que l'élargissement de la C.E.E. aura comme résultat de soumettre nos exportations vers la Grande-Bretagne à un tarif extérieur commun et à une politique agricole commune.

L'avenir des exportations canadiennes serait singulièrement amélioré si, durant les négociations d'élargissement ou avant la fin de la période de transition, les pays exportateurs du monde entamaient des négociations pour réduire les restrictions douanières et non-douanières aux échanges internationaux. Cette initiative pourrait atténuer les effets négatifs de l'élargissement de la C.E.E. et jouer un rôle semblable aux négociations Dillon et Kennedy lesquelles adoucissent l'impact subi par les pays tiers à la suite de la création de la C.E.E.